

Entrepreneurs, quel statut juridique adopter lors de votre création d'entreprise ?

Quelles sont les bonnes questions à se poser lorsqu'on lance son entreprise, avant de démarrer toute démarche juridique ? Alors que la création d'entreprise a augmenté de 5,8% cumulés sur les douze derniers mois, Hiscox et Novaa Expertise s'associent pour faciliter la tâche des futurs entrepreneurs.

Lorsque l'on monte une entreprise, il est parfois compliqué de savoir exactement quel statut juridique adopter. [Hiscox](#), entreprise d'assurance à destination des professionnels, et le cabinet d'expertise comptable [Novaa Expertise](#), spécialisée dans l'accompagnement des startups, se sont associés afin de publier une infographie pratique sur la direction à adopter pour connaître son statut juridique. Leur idée : permettre aux entrepreneurs de se poser les bonnes questions afin de déterminer le statut juridique qui correspond le plus à leurs attentes.

Seul ou associé, micro-entrepreneur ou régime réel, séparation des comptes personnels de ceux de l'entreprise, EURL/SARL ou SASU/SAS... Si vous êtes perdus en lisant cette simple phrase, alors cette infographie peut vous être utile.